

CSE SAFRAN NACELLES LE HAVRE

CONVENTION D'AIDE A LA FORMATION BAFA

D'une part :
Entre M. Ali TALMAT, secrétaire du CSE SAFRAN NACELLES LE HAVRE
D'autre part :
Nom et Prénom du bénéficiaire de l'aide :
M., Mme ou Mlle*
domicilié(e)
Et:
Nom et Prénom de l'ouvrant-droit :
M., Mme*
domicilié(e)
Le CSE SAFRAN NACELLES Le Havre s'engage à aider M., Mme ou Mlle*, à hauteur de 50 % du coût de la formation BAFA, (avec un plafond de 400 €) après déduction des aides (CAF, MSA, ASSEDIC, Jeunesse et Sport) qu'il ou qu'elle aura suivie, sur présentation de l'attestation d'obtention du diplôme. M., Mme ou Mlle*
par le CSE.
A, le
Signature de l'interessé(e) Signature de l'ouvrant-droit Secrétaire du CSE précédée de la mention précédée de la mention M. Ali TALMAT « Lu et approuvé »

^{*} Barrez la mention inutile.